

# INSERTION PROFESSIONNELLE DES DIPLÔMÉS JEUNESSE ET SPORT EN MARTINIQUE



juin 2016

Observatoire des Métiers et  
de l'Emploi de la DJSCS Martinique

MINISTÈRE  
DE LA VILLE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS



## EDITO

Pour la première année, la DJSCS Martinique s'est engagée dans l'évaluation de l'insertion professionnelle des diplômés du sport et de l'animation socio-culturelle sur son territoire.

Dans cette étude, ont été analysées tant l'offre de formation que les modalités d'insertion afin de rendre compte des possibilités proposées aux diplômés et des opportunités à créer pour favoriser leur insertion.

Le contexte actuel est plus favorable à l'insertion des diplômés du secteur sport. Ce constat permet d'envisager la prise en compte de la valence sport dans le développement et la structuration des secteurs de l'animation et du social.

**Alain CHEVALIER**

*Directeur de la DJSCS Martinique*

**Directeur de la publication**

Alain Chevalier

**Coordonnateur de l'Observatoire**

Véronique Flamand

**Réalisation de l'étude / Rédaction**

Véronique Flamand

Céline Pellet

**Création graphique / Mise en page**

Céline Pellet



# SOMMAIRE

## Evolution du nombre de formations proposées en Martinique depuis 2008

- champ de l'animation socio culturelle..... p. 4
- champ du sport..... p. 4

## Photographie des diplômes sport et animation socio-culturelle délivrés en Martinique

- depuis 10 ans..... p. 5
- sur les 5 dernières années..... p. 5

## Photographie des diplômés sport et animation socio-culturelle en Martinique

- éducateurs sportifs déclarés en 2016 ..... p. 6
- diplômés en Martinique depuis 10 ans..... p. 6
- nombre de qualifications par diplômés ..... p. 7
- caractéristiques de la multi qualification..... p. 7

## La situation des diplômés au regard de l'emploi

- profil de l'activité professionnelle avant et après obtention du diplôme..... p. 8
- caractéristiques de l'activité professionnelle.. p. 9
- caractéristiques de l'activité professionnelle en fonction du secteur..... p. 10
- caractéristiques de l'emploi salarié..... p. 11

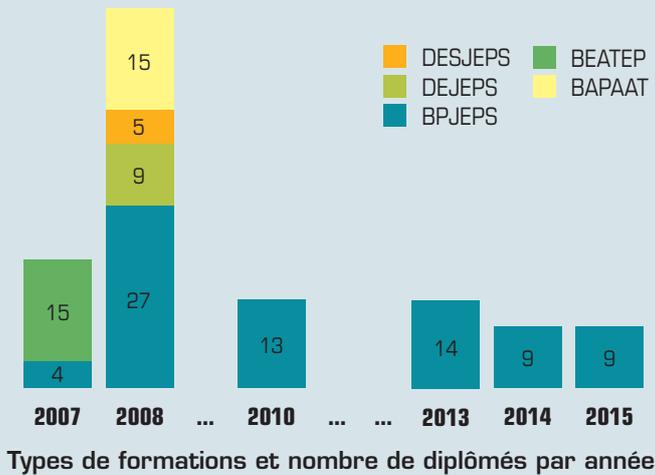
## Analyse de l'insertion des diplômés jeunesse et sport

- secteur de l'animation..... p. 13
- secteur du sport..... p. 14

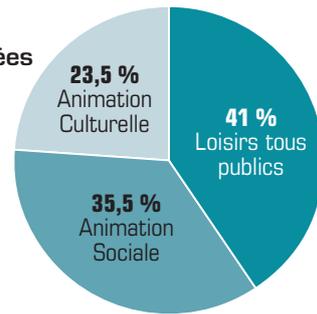
# EVOLUTION DES FORMATIONS PROPOSÉES EN MARTINIQUE DEPUIS 2008 PAR TYPE DE DIPLÔME

## Champ de l'animation socio-culturelle

source : base FOROME



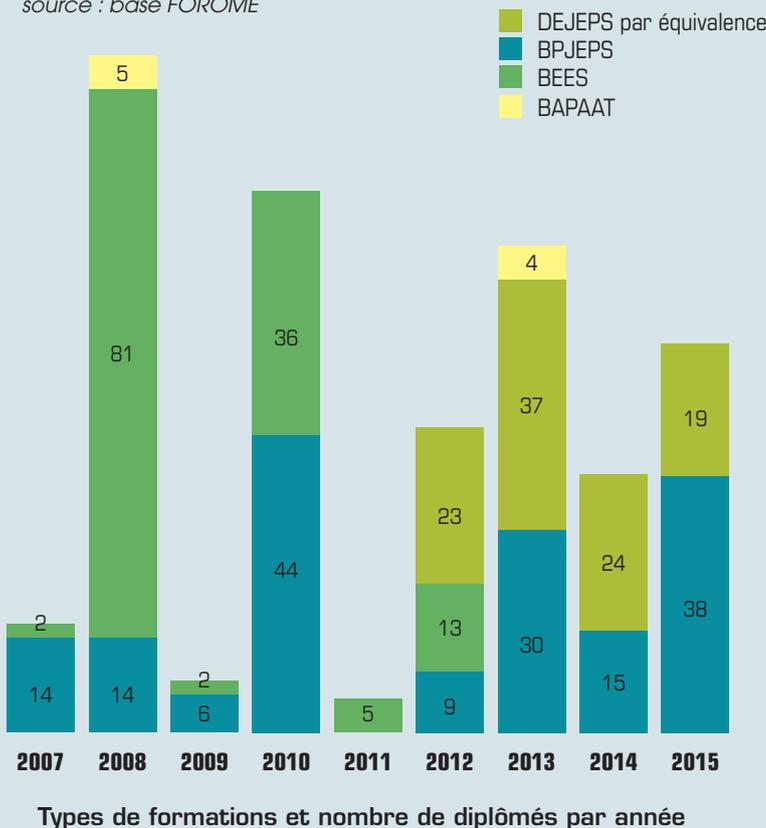
## Spécialités proposées pour les BPJEPS



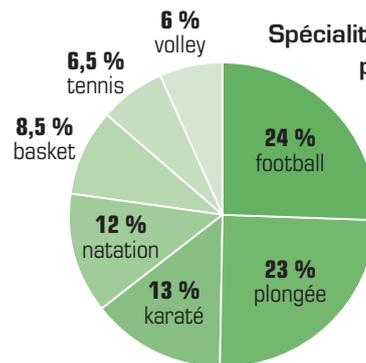
On remarque une année exceptionnelle en 2008 tant au niveau du volume que de la diversité des formations proposées. Depuis, l'absence d'appels à projets émanant de la région et/ou de politique de professionnalisation du secteur animation explique le nombre réduit de formations proposées et de stagiaires concernés. La mise en place depuis 2015 du CQP Animateur Péricolaire propose une alternative aux formations d'Etat (65 diplômés).

## Champ du sport

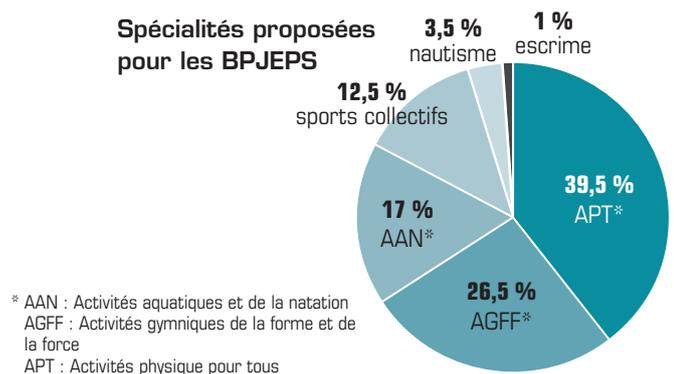
source : base FOROME



## Spécialités proposées pour les BEES



## Spécialités proposées pour les BPJEPS



\* AAN : Activités aquatiques et de la natation  
 AGFF : Activités gymniques de la forme et de la force  
 APT : Activités physique pour tous

Les DEJEPS délivrés en Martinique depuis 2012 le sont dans le cadre de la demande d'équivalence prévue par les textes.

Le passage du BEES au BPJEPS a impacté toutes les spécialités proposées sauf la natation, et le football jusqu'en 2013. On remarque qu'il n'existe plus de formation en plongée puisque le passage au DEJEPS et l'obligation d'habilitation des centres de formation ont concentré l'offre sur le CREPS Antilles-Guyane en Guadeloupe. Les besoins du marché expliquent le choix de proposer le BPJEPS AAN en alternance tous les deux ans avec le BPJEPS AGFF, ce qui explique leur prévalence avec le BPJEPS APT (généraliste).

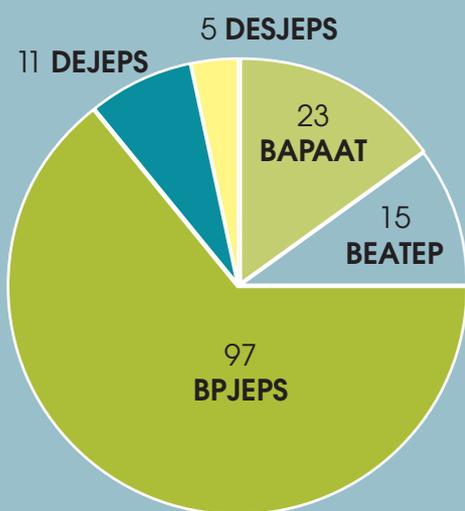
# PHOTOGRAPHIE DES DIPLÔMES SPORT ET ANIMATION SOCIO-CULTURELLE DÉLIVRÉS EN MARTINIQUE

**DEPUIS 10 ANS**

Depuis 2006, **642 diplômes** ont été délivrés en Martinique dans les secteurs de l'animation et du sport. Auxquels il faut ajouter, depuis 2010, **122 CQP**.

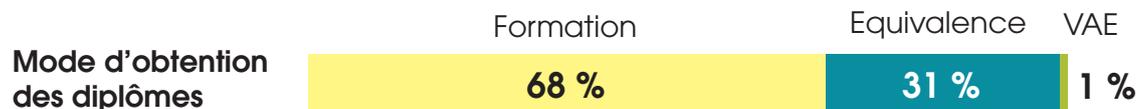
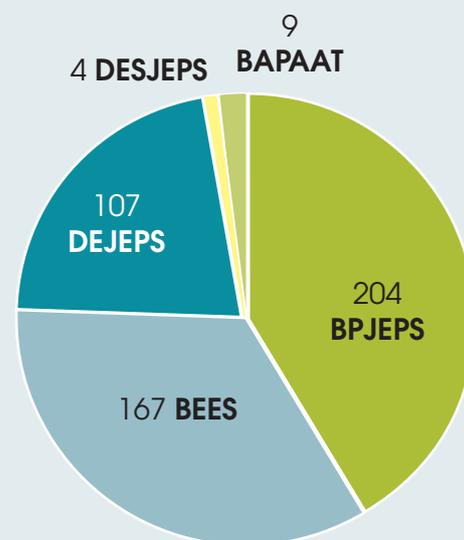


**151** diplômes de l'animation socio-culturelle dont



**491** diplômes du sport dont

Les DEJEPS et DESJEPS ont tous été délivrés par équivalence. Pas de formations en Martinique

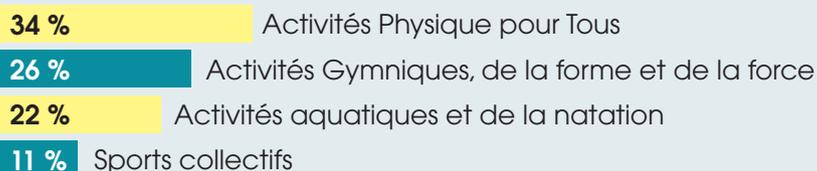


## SUR LES 5 DERNIÈRES ANNÉES

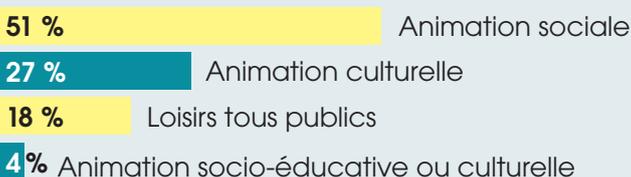
De 2011 à 2016, **124 diplômes** ont été délivrés (hors DEJEPS et DESJEPS acquis par équivalence) dont **41 % dans l'animation** et **59 % dans le sport**.

### Principales spécialités des diplômes délivrés

#### Sport



#### Animation



En 2015, la Martinique comptait sur son territoire **0,76 %** des **certifiés CQP** sur la France entière\*.

Parmi les 799 éducateurs déclarés en Martinique en 2016, **114** sont titulaires d'un ou plusieurs CQP. Parmi eux, **2** ont **2 CQP** et **19** sont titulaires d'un **BPJEPS** ou d'un **BEES**.

### Principales spécialités des CQP déclarés



source : données statistiques de la CPNEF (Commission Paritaire Nationale Emploi Formation)

**102 DEJEPS** ont été acquis par équivalence sur cette période

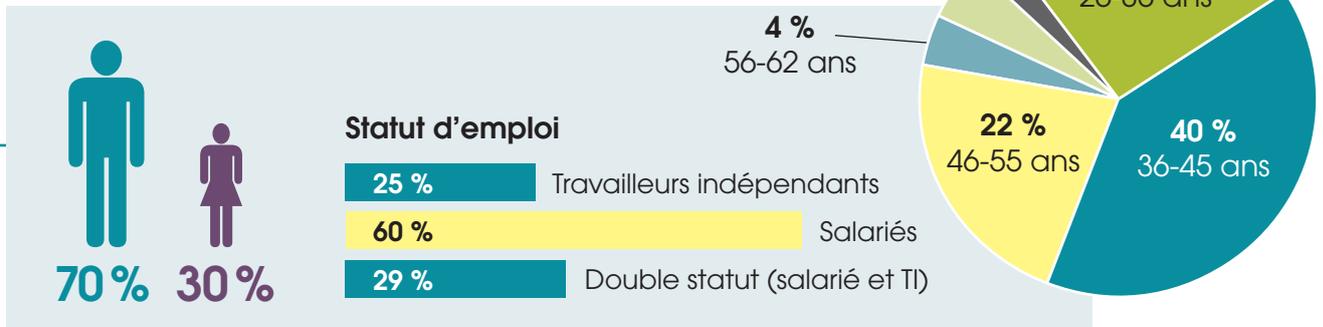
\* ALS : Animateur de loisirs sportifs

# PHOTOGRAPHIE DES DIPLÔMÉS SPORT ET ANIMATION SOCIO-CULTURELLE EN MARTINIQUE

## EDUCATEURS SPORTIFS DÉCLARÉS EN 2016

source : base EAPS - Traitement DROEF

**799** éducateurs ont leur carte professionnelle à jour en Martinique en mars 2016.



## DIPLÔMÉS EN MARTINIQUE DEPUIS 10 ANS

source : base FOROME

On compte **612** diplômés sur le territoire depuis 10 ans dans les secteurs du sport et de l'animation.

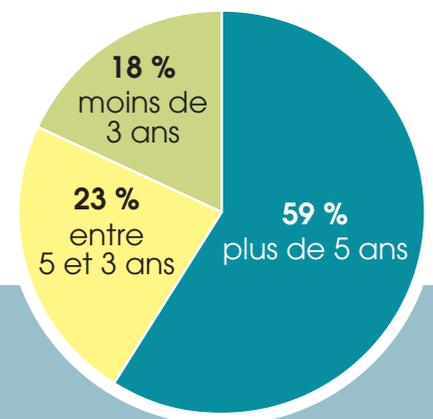
### Branche Sport



### Branche Animation socio-culturelle



### Ancienneté de l'année d'obtention du 1<sup>er</sup> diplôme



### Féminisation par type de diplôme

BAPAAT	78 %	22 %
BEATEP	94 %	6 %
BEES	19 %	81 %
BPJEPS	50 %	50 %
DEJEPS	26 %	74 %
DESJEPS	25 %	75 %

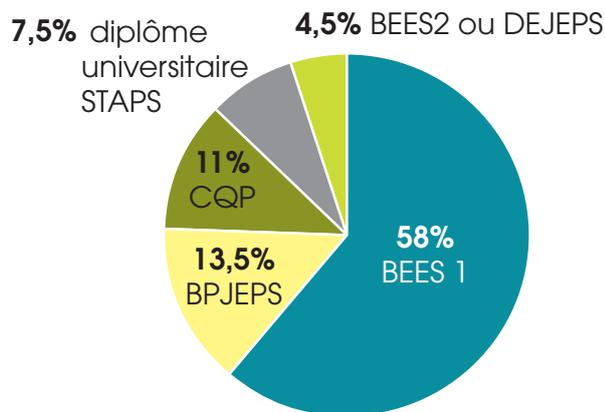
**Dans le secteur de l'animation,** la présence des femmes est extrêmement majoritaire, oscillant entre 72 % et 100 % des effectifs de diplômés selon la spécialité.

### Féminisation par spécialités sportives

Les hommes sont majoritaires dans les sports collectifs (91%), les activités nautiques (89%), les sports de raquette (82%), les sports de combat (75%), les activités aquatiques et de natation (73%). L'escrime est à 100% féminin. Plusieurs activités ont une répartition plus homogène entre hommes et femmes : les activités gymniques (forme et force), les activités physiques pour tous, les activités équestres et la plongée.

## NOMBRE DE QUALIFICATIONS PAR DIPLÔMÉ

- **68 %** des éducateurs ont une seule qualification.



### Spécialités les plus représentées

15 %	Plongée
12,5 %	Natation
12 %	Remise en forme
11 %	Sport pour tous
9 %	Nautisme
6,5 %	Sports de combat

- **32 %** ont au moins 2 qualifications

↳ et parmi eux **27,5 %** ont au moins 3 qualifications (soit 9 % du total des diplômés).

## CARACTÉRISTIQUES DE LA MULTI QUALIFICATION

Intitulé 1 <sup>ère</sup> qualif.	Titulaires de 2 qualif. ou plus	Diversification	Augmentation
BAPAAT	100 %	75 % autre BAPAAT	50 % BPJEPS ou BEES
CQP	18,5 %	36 % autre CQP ou BPJEPS	54 % BPJEPS
BEES 1	31 %	76,5 % CQP ou autre BEES	27 % DEJEPS ou BEES 2
BPJEPS	37 %	100 % CS - UCC ou autre BP	-

### Spécialités sportives se diversifiant le plus (quelque soit le diplôme, BEES ou BPJEPS)

#### 29 % Activités nautiques

Certains sont titulaires d'un diplôme fédéral. D'autres valident des UCC (Unités Capitalisables Complémentaires) pour compléter leur BPJEPS (ski nautique, canoé kayak, aviron de mer, engins tractés, ...)

#### 29 % AGFF

Les titulaires du BPJEPS Activités Gymniques option "Forme" se diversifient en validant la deuxième option "Force" et inversement.

#### 20 % Natation

Les titulaires de diplômes Jeunesse et Sport dans la natation complètent leur formation en validant le CS (Certificat de Spécialisation sauvetage et sécurité). Dans d'autres cas, il s'agit de diplômés universitaires STAPS qui cherchent une qualification professionnelle Jeunesse et Sport.

# LA SITUATION DES DIPLÔMÉS AU REGARD DE L'EMPLOI

En s'appuyant sur un questionnaire envoyé en ligne en mars 2016 à tous les éducateurs déclarés et les animateurs socio-culturels en poste, il a été possible d'évaluer plus précisément l'insertion professionnelle des diplômés de Martinique. Le taux de réponse pour les diplômés du secteur sport est de 30%. Seuls 2% des répondants relèvent du secteur de l'animation et certains éléments ne pourront être étudiés dans ce domaine.

## PROFIL DE L'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE AVANT ET APRÈS OBTENTION DU DIPLÔME

source : questionnaire DROEF mars 2016

Parallèlement à leur diplôme Jeunesse et Sport, les répondants ont majoritairement **un niveau scolaire égal ou supérieur au niveau IV (71%)**.

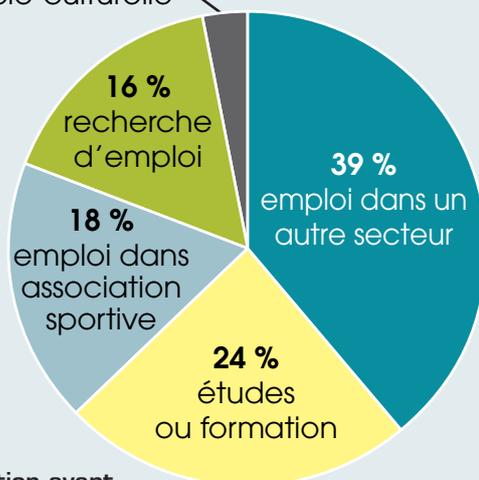
Ils ont obtenu leur dernier diplôme Jeunesse et Sport pour le plus grand nombre **depuis moins de 10 ans (61 %) et parmi ceux-ci, 23 % depuis moins de 3 ans**.

La totalité des futurs diplômés étaient déjà engagés dans les secteurs du sport ou de l'animation avant l'obtention de leur diplôme : intervention en tant qu'éducateur ou animateurs bénévoles et/ou sportifs pratiquants.



Il est à noter que cette particularité permettant la connaissance du secteur professionnel dans lequel le diplômé va travailler est suffisamment rare pour être soulignée. Elle a l'avantage de minimiser les risques de déconvenue mais l'inconvénient d'obliger à un "changement de place". Ex. : le bénévole devient salarié avec les exigences dues à son contrat de travail.

3 % emploi dans association socio-culturelle

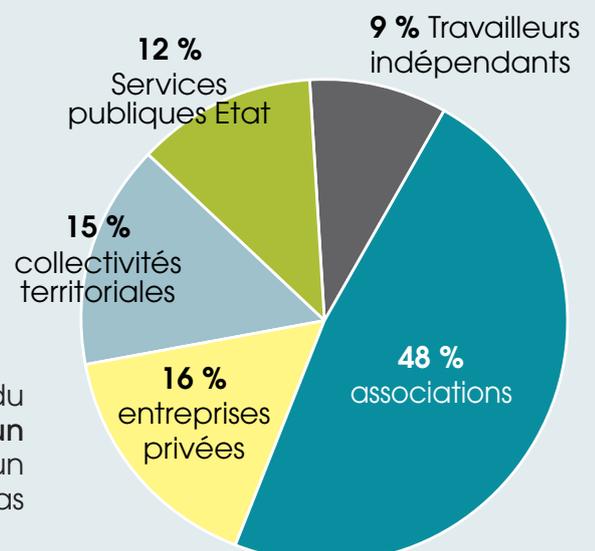


Situation avant obtention du diplôme

Parmi les 16 % de demandeurs d'emploi en amont du diplôme, seuls **6 % sont encore à la recherche d'un emploi suite à l'obtention de celui-ci** : 47 % vers un emploi en rapport direct avec leur diplôme, 43 % pas uniquement et 10 % vers d'autres domaines.

Après l'obtention de leur diplôme, **87 % ont une activité professionnelle stable** et 5 % un travail occasionnel ou saisonnier. **72 %** sont toujours dans le même emploi depuis l'obtention de leur diplôme.

62 % ont une activité professionnelle en lien direct avec leur diplôme. Dans ce cas, leurs statuts ou leurs employeurs sont :



## CARACTÉRISTIQUES DE L'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

source : questionnaire DROEF mars 2016

- **84 %** déclarent exercer une activité en relation directe avec le diplôme obtenu ou les compétences acquises pendant leur formation conduisant à son obtention.

Cette proportion varie selon le statut professionnel actuel de la personne diplômée :

- ➔ 94 % quand il s'agit de **travailleurs indépendants ou de chefs d'entreprises**,
- ➔ 79 % quand il s'agit de **salariés permanents**,
- ➔ 92 % quand il s'agit de **salariés occasionnels ou saisonniers** (rappel : 5% du panel).

Seuls 16 % exercent un tout autre emploi.

- **95 %** des demandeurs d'emploi avant obtention du diplôme ont trouvé un emploi en lien direct avec le diplôme (72%) ou en lien avec les compétences acquises (23%).

- **35 %** exercent une autre activité professionnelle en parallèle de leur statut principal, répartie selon les domaines d'activités suivants :



Ils ne précisent pas s'ils ont un double statut (indépendant / salarié) ou s'ils ont plusieurs employeurs.

- **52 %** sont titulaires d'au moins un deuxième diplôme Jeunesse et Sport.

La part des hommes et des femmes multi-qualifiés est relativement similaire (52,5 % et 49,5 %). La proportion de travailleurs indépendants ou chefs d'entreprise est, elle, similaire quel que soit le nombre de qualifications (30 %).

On note que les éducateurs ou animateurs ayant au moins une 2<sup>ème</sup> qualification JS sont plus souvent en emploi stable que ceux qui n'en ont qu'une (57,5 % contre 50 %).

Quel que soit le nombre de qualifications obtenues, l'emploi reste majoritairement en lien direct avec le diplôme. On peut supposer que la diversification liée à l'obtention au moins d'une autre qualification, permet l'augmentation de l'employabilité. Celle-ci se traduit soit :

- par la mobilisation de cette polyvalence par un même employeur et pour le développement d'une même structure (secteurs du nautisme, de la natation ou de la remise en forme),
- par une stratégie de double statut ou de multi-employeurs pour tendre vers une situation professionnelle plus favorable (temps plein, revenus plus importants).

### La multi-qualification existante dans le secteur du sport est favorisée :

- ➔ parce que l'architecture actuelle des diplômes JS le permet (CS, UCC, équivalences d'UC, positionnement et allègement) ;
- ➔ parce que le développement des secteurs d'activités l'exige (polyvalence dans le nautisme, la natation, la remise en forme).

## CARACTÉRISTIQUES DE L'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE EN FONCTION DU SECTEUR

source : questionnaire DROEF mars 2016

Animation	Statut	Sport
67 %	Salariés en CDI	62 %
33 %	Salariés en CDD	5,5 %
0 %	Chef d'entreprise ou TI	32,5 %

Le secteur marchand ne propose pas d'emplois dans le secteur de l'animation, quel que soit le statut salarié ou travailleur indépendant.

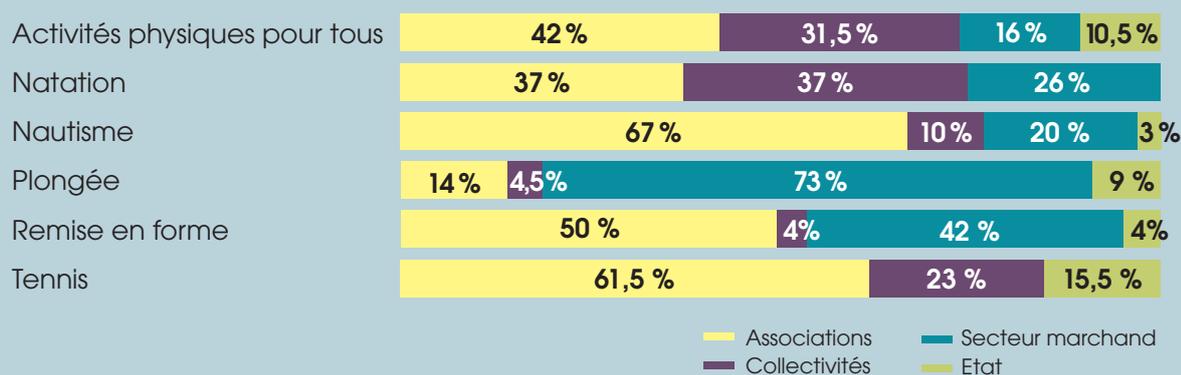
On note de plus que le statut de travailleur indépendant est plus plébiscité par les hommes (31 % contre 25 % pour les femmes).

Animation	Employeur	Sport
75 %	Association	47,5 %
0 %*	Collectivité	15,5 %
0 %	Secteur marchand	25,5 %
25 %	Etat	11,5 %

\* l'absence de réponse proposant les collectivités comme employeur est à imputer sur le faible taux de retour. L'étude ACM menée en 2013 confirme l'emploi d'animateurs par au moins 28 collectivités.

On note également que les femmes sont plus souvent employées par les associations que les hommes (54 % contre 45 %), alors que ceux-ci sont embauchés en plus grand nombre par le secteur marchand (26,5 % contre 22 %).

### Typologie des employeurs ou du statut selon les grandes familles d'activités du secteur sport en Martinique



On remarque une cohérence des résultats avec la réalité sauf dans le secteur du tennis dans lequel n'apparaissent pas les éducateurs exerçant en tant que travailleurs indépendants (environ 50 % de l'effectif des éducateurs en tennis).

L'apparition du CQP ALS AGEE dans le paysage de la formation en Martinique depuis 6 ans et la montée en puissance de la gymnastique volontaire sous sa forme fédérale expliquent la part importante des associations parmi les employeurs du secteur de la remise en forme.

source : EAPS - exploitation DROEF

## CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI SALARIÉ

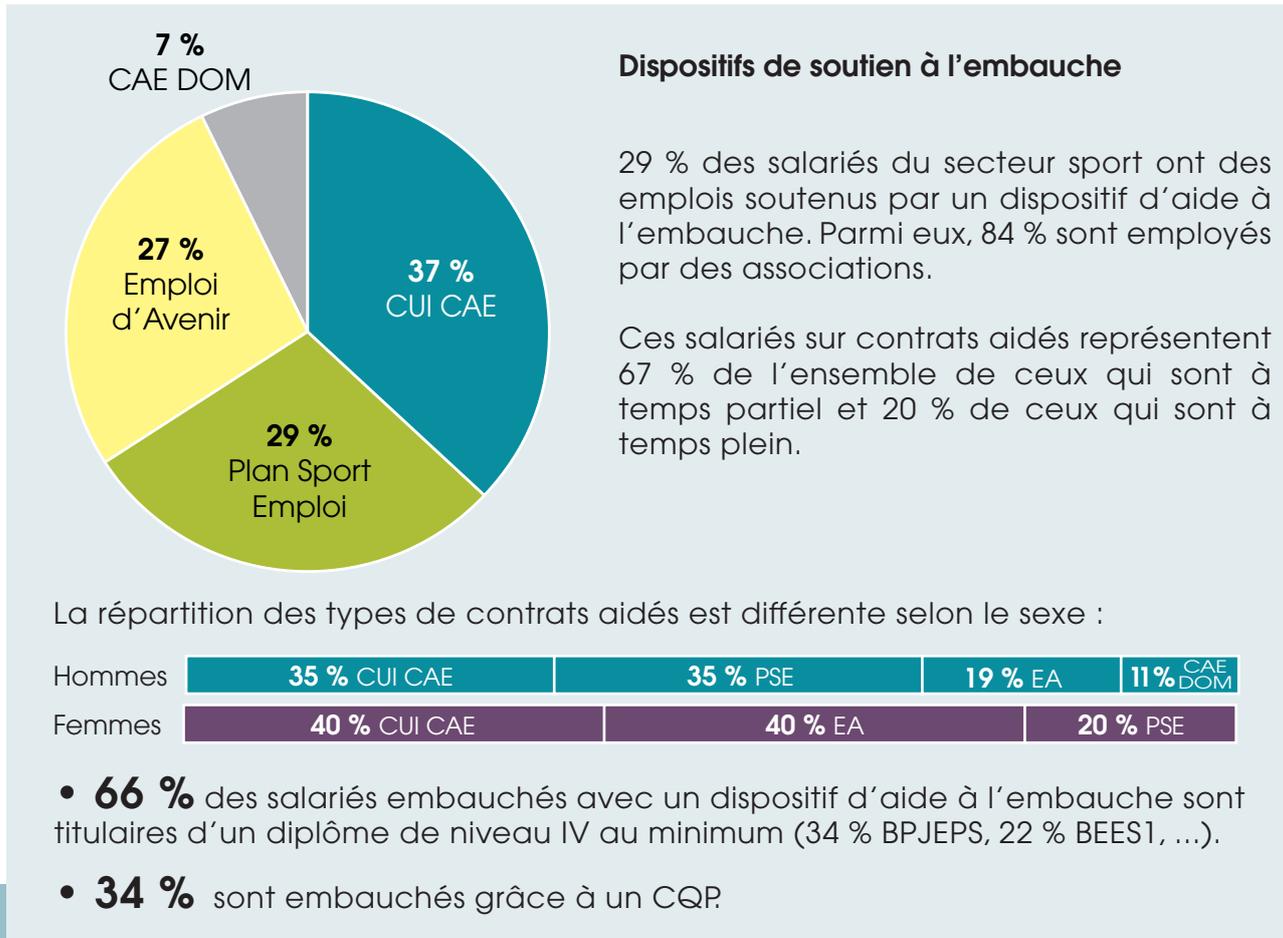
source : questionnaire DROEF mars 2016

Les diplômés Jeunesse et Sport ont majoritairement des emplois stables.

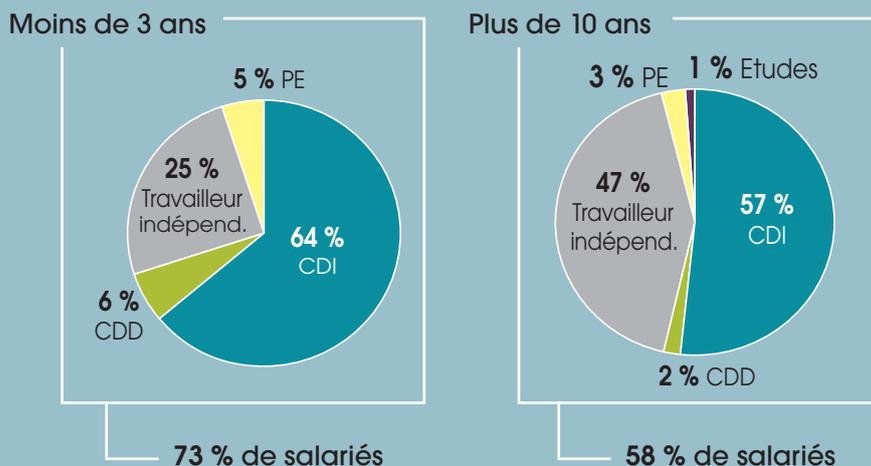


Néanmoins, on note une différence entre les hommes et les femmes :

- 59 % de CDI ou fonctionnaires chez les femmes contre 69 % chez les hommes ;
- les femmes sont plus nombreuses en contrats aidés (22%).



### Statut selon la date d'obtention du 1<sup>er</sup> diplôme



Parmi les titulaires d'un diplôme depuis moins de 3 ans, **47 % le sont depuis moins d'un an.**

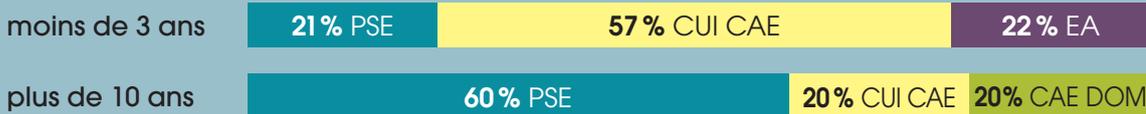
Ces jeunes diplômés sont salariés à 65 % et travailleurs indépendants ou chefs d'entreprise à 19 %. On trouve un plus grand nombre de demandeurs d'emploi (8 %) mais également des stagiaires (8 %).

## Emplois soutenus selon la date d'obtention du diplôme

Parmi les salariés :

- **25 %** sont en emploi soutenu par un dispositif d'aide à l'embauche ou à la création chez les titulaires d'un diplôme de moins de 3 ans
- **10 %** chez les titulaires d'un diplôme depuis plus de 10 ans.

La répartition du type de contrat aidés diffère selon la date d'obtention du diplôme :



Les diplômés de moins de 3 ans ont été formés en Martinique sur des formations résultant d'appels à projets de la Région. Leur éligibilité pour entrer dans ces formations rejoint celle nécessaire à leur embauche sur un dispositif de droit commun type CUI CAE ou Emploi d'Avenir. Il est donc cohérent que 79 % des emplois soutenus le soient par ces dispositifs.

On note que 40 % des diplômés de plus de 10 ans ont dû passer par une période de chômage d'au moins 12 mois pour être éligibles. Cela reste à pondérer au regard du faible pourcentage initial d'emplois soutenus par un dispositif pour cette catégorie de salariés.

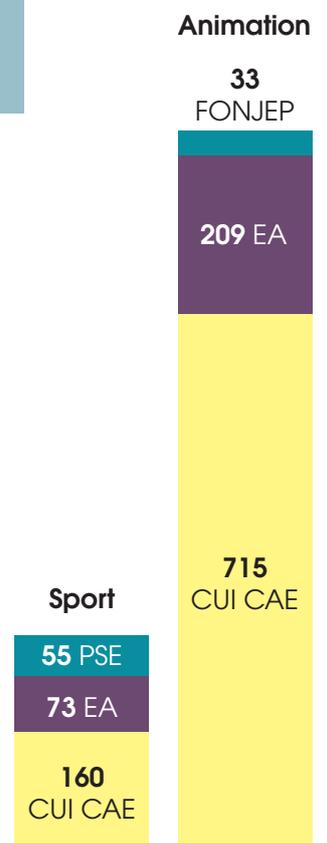
Le Plan Sport Emploi (PSE) est un dispositif de création d'emploi. La condition d'embauche pour un éducateur sportif est donc d'être titulaire du diplôme adéquat et non pas d'être éligible au regard des conditions Pôle Emploi ou autre. Cette aide est attribuée pour soutenir un poste en CDI au sein d'une association sportive.

### Nombre de salariés dont le poste est soutenu par un dispositif de droit commun en Martinique au 31/03/2016

Il existe une vraie dynamique d'embauche dans le **secteur de l'animation** (3 à 4 fois plus que le secteur sport selon les dispositifs). Il s'appuie très majoritairement sur des dispositifs de contrats aidés (96 % des postes soutenus).

La mobilisation des dispositifs d'aide à l'embauche par le **secteur sport** est moins importante que dans l'animation. Pour autant, il embauche :

- le secteur marchand emploie environ 20 % des éducateurs salariés du secteur mais s'appuie très peu ou pas du tout sur des dispositifs d'aide à l'embauche (0 % en 2015 pour les emplois d'avenir).
- les associations sportives ont tendance à "tester" l'emploi grâce aux dispositifs de droit commun (CUI CAE, EA) dans l'objectif de le pérenniser soit directement, soit en mobilisant ensuite le Plan Sport Emploi. Les résultats du suivi de cohorte mené en 2012 montrent que 50 % sont embauchés par leur association en fin de CUI CAE. En 2015, 31 % des PSE sont des pérennisations en CDI de contrats aidés. Ils représentent 19 % des postes soutenus.



# ANALYSE DE L'INSERTION DES DIPLÔMÉS JS

## SECTEUR DE L'ANIMATION : GROS VOLUME D'ACTIVITÉ MAIS FAIBLE INSERTION

L'étude menée par l'Observatoire de la DJSCS de Martinique en 2013 concernant l'adéquation Emploi/Formation dans les Accueils Collectifs de Mineurs a mis en exergue un déficit de professionnalisation et de structuration du secteur de l'animation.

Elle est notamment caractérisée par :

- une mobilisation importante de contrats aidés induisant un fort turn-over et une précarité de l'emploi tant sur la typologie du contrat que sur la durée de travail ;
- un emploi éclaté sur plusieurs sites et plusieurs périodes d'activités ;
- une faible qualification des animateurs : selon les années, environ 3,5 % des animateurs du secteur obtiennent un titre professionnel (environ 96 % sont diplômés d'un BAFA ou BAFD)

2012		2013	
15	BPJEPS	14	
421	BAFA	356	
15	BAFD	28	

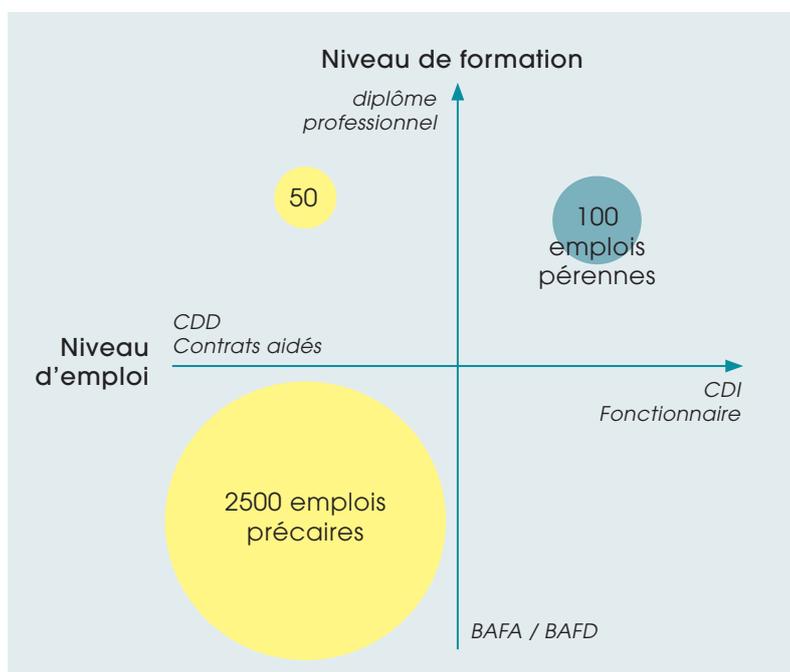
Dans le cadre de l'étude, en 2011/2012, 2 270 personnes titulaires du BAFA et 239 du BAFD ont travaillé dans les Accueils Collectifs de Mineurs en Martinique. La part des animateurs diplômés d'Etat est inférieure à 10 % de l'effectif des salariés du secteur des ACM ;

- une absence d'offre de formation professionnelle.

L'offre d'emploi est essentiellement construite autour de l'Accueil Collectif de Mineurs qui propose des situations dérogatoires pour l'embauche de personnes non titulaires d'un diplôme professionnel. Dans ce contexte, l'insertion des diplômés de l'animation est difficile puisque la concurrence des BAFA et des BAFD est très forte.

En effet, en Martinique, on ne trouve pas ou très peu de Maisons des Jeunes ou de Services Jeunesse qui proposeraient des postes de titulaires permettant la création d'emplois pérennes sur des activités d'animation permanentes.

De ce fait, les emplois pourvus sont majoritairement des CDD et les animateurs subissent une saisonnalité de leur activité professionnelle.



Les quelques postes existants pour des animateurs professionnels le sont dans certaines grandes associations (CEMEA, FRANCAS, ...), au sein des CCAS et de quelques services jeunesse. L'absence d'offre marchande dans ce secteur renforce les difficultés d'insertion des professionnels de l'animation alors que des pistes de réflexion sur l'animation touristique permettraient l'émergence d'opportunités et de nouveaux métiers.

source : DROEF - Etude Adéquation  
Emploi/Formation dans les accueils  
collectifs de mineurs - 2013

## SECTEUR DU SPORT : PETIT VOLUME D'ACTIVITÉ MAIS INSERTION FORTE

On observe 3 mécanismes favorisant l'insertion professionnelle dans le secteur du sport :

### 1- Se former pour accéder directement à l'emploi

Les formations proposées depuis 10 ans en Martinique sont en totale adéquation avec les besoins du secteur et permettent ainsi un taux d'insertion à 6 mois situé entre 90 et 100 %. Les secteurs d'activité offrant des postes pérennes sont la remise en forme, la natation et les activités nautiques. Ces spécialités ne sont pas accessibles à l'ensemble des sportifs souhaitant trouver un métier dans le sport puisqu'elles nécessitent un niveau de technicité minimal en amont de l'entrée en formation, et ce notamment en natation et dans les activités nautiques. Le secteur de la remise en forme reste le plus simple d'accès.

La passerelle formation/emploi existe donc uniquement en Martinique sur les secteurs cités précédemment. Pour tous les autres, soit la formation, soit l'emploi, devront être trouvés hors du territoire.

### 2- Mobiliser des contrats aidés pour (se) former

L'opportunité d'accéder à un parcours de formation est plus forte par le biais de la mobilisation d'un contrat aidé (CUI/CAE ; Emploi d'avenir) et ce par obligation légale. De plus, ces salariés entrent dans le cadre prévu par la formation professionnelle continue et peuvent mobiliser des financements de leur OPCA dans la majorité des cas : seront donc financés, tant les diplômés d'Etat que les diplômés de branche.

L'offre de formation peut être plus large, plus en adéquation avec les besoins de l'employeur et du salarié et plus facilement financée. Le salarié, dans le cadre de son parcours de formation, a des facilités pour mettre "plusieurs cordes à son arc" et ainsi favoriser son employabilité en fin de dispositif. Le suivi de cohorte réalisé en 2012 confirme que 80 % des salariés ont bénéficié de 2 formations et plus. Parmi eux, 43 % sont titulaires de 2 CQP.

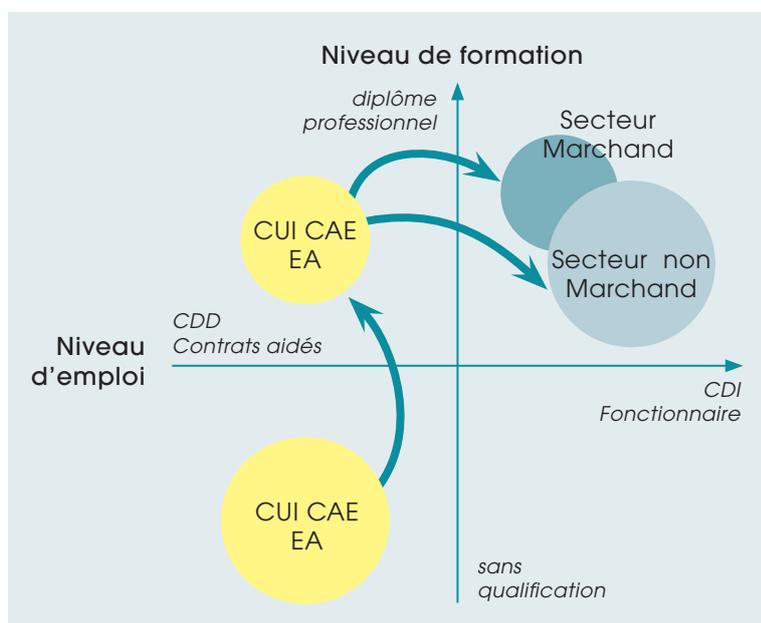
### 3- Mobiliser des contrats aidés pour "tester" l'activité et vérifier sa pérennisation

Le secteur sport a la possibilité grâce au soutien financier important lié à la mobilisation des contrats aidés d'embaucher des éducateurs pour :

- développer les activités de la structure ;
- vérifier la pérennisation des postes.

La durée de ces aides publiques est pertinente pour la mise en œuvre de ces objectifs.

La structure devant être dès le départ dans une logique entrepreneuriale, il est nécessaire de soutenir la professionnalisation des dirigeants.



On remarque que chacun de ces dispositifs fonctionne soit seul soit en complémentarité avec les autres.

Il existe une réelle dynamique du secteur permettant le passage de l'état "Contrat aidé / sans qualification" vers celui de "Diplômé / inséré" en passant nécessairement par l'acquisition d'un diplôme permettant l'encadrement contre rémunération.

Le relais financier possible par les emplois CNDS prolonge et consolide les emplois créés au départ par des dispositifs de droit commun au sein des associations sportives.

Le secteur sport bénéficie en Martinique d'un contexte favorable, à la fois dans les secteurs marchand et non marchand.

## 1- Développement de l'offre sportive dans le loisir et le tourisme

L'offre sportive dans le tourisme et les loisirs est encore à développer et à structurer sur le territoire. Elle s'appuie sur deux réalités, l'une politique et l'autre sociétale :

- un des axes de développement économique retenu par la Collectivité Territoriale de Martinique est le tourisme vert et bleu. Cette dynamique impacte directement les métiers du sport et par la même la création d'emplois pérennes ou saisonniers, ou d'entreprises dans les activités concernées ;
- les résidents en Martinique évoluent comme leurs contemporains hexagonaux vers la recherche d'un mieux être qui se traduit par une demande de loisirs sportifs ou de "sport santé". Celle-ci n'est pas complètement satisfaite au regard de la diversité de l'offre existante dans l'hexagone et des possibilités de créativité locale (fitness bèlè / aqua bèlè).

Ce développement va essentiellement bénéficier au secteur marchand. Pour autant, l'engagement actuel des associations dans le sport santé est non négligeable et pourrait peser fortement sur le secteur. Il y a là un enjeu véritable pour les associations.

## 2- Engagement significatif des associations sportives dans les politiques sociales

On note de plus en plus de réponses portées par les associations sportives aux problématiques sociales :

- soit pour bénéficier des opportunités de financements par des crédits alloués à la Politique de la Ville ou aux politiques de santé,
- soit pour répondre aux besoins de la population ou aux commandes publiques (population ciblée des quartiers ou publics éloignés de la pratique sportive).

Ces deux logiques, opportunistes et adaptatives, sont significatives de l'évolution de l'offre portée par les associations sportives à leurs licenciés ou à la population proche de leur siège social. Le développement des activités "sociales" des associations sportives les pousse à embaucher au départ dans le cadre de dispositifs de droit commun. En cas de pérennisation des financements publics ou d'augmentation des fonds propres (recettes), une grande partie des emplois créés sont maintenus sous forme de contrats à durée indéterminée, soutenus ou non par un emploi CNDS.

Cette évolution des politiques sportives impacte sur le profil des postes proposés aux salariés : la valence sportive reste prépondérante mais il est demandé à l'éducateur de développer des projets en direction des publics cibles et/ou des compétences de médiation sociale.

## VERS UNE INSERTION PROPOSÉE EXCLUSIVEMENT PAR LE SECTEUR PRIVÉ ?

L'insertion professionnelle aujourd'hui en Martinique pour les diplômés Jeunesse et Sport est essentiellement proposée par le secteur privé pour toutes les raisons indiquées précédemment. Pour autant, il est intéressant de réfléchir aux équilibres à venir qui permettront aux collectivités territoriales de trouver leur juste place au côté des entreprises et des associations.

Les besoins exprimés par la population et les commandes publiques soutenant les enjeux territoriaux sont autant de leviers pour favoriser la structuration de l'offre. Il s'agirait entre autre, de réfléchir à l'articulation des dispositifs et des financements dans une logique de développement d'activités, de création et de pérennisation des emplois. Les moyens combinés des particuliers (ménages) et des politiques publiques pourraient offrir des opportunités réelles d'insertion professionnelle, tant dans le champ social que dans le champ économique.

## CHAMPS D'ÉTUDE ET MÉTHODOLOGIE

Les données quantitatives de l'étude sur les diplômés et les diplômés depuis 2006 ont été extraites de la base FOROME en mars 2016. Une extraction en avril 2016 de la base des éducateurs déclarés en Martinique permet de compléter certaines données.

Pour approfondir l'étude sur l'insertion dans l'emploi des diplômés, un questionnaire en ligne a été adressé à l'ensemble des éducateurs sportifs et de l'animation. La faible participation des éducateurs de l'animation ne permet pas de fournir des données fiables en matière d'insertion professionnelle. Taux de réponse des éducateurs sportifs : 30%

L'étude s'appuie également sur différents travaux menés par l'Observatoire de la DJSCS Martinique : "Suivi de cohorte des emplois aidés dans les associations sportives", "Adéquation emploi/formation dans les accueils collectifs de mineurs", "Educateurs sportifs et établissement d'APS en Martinique.

### Diplômes

**BAPAA** (niv. V)

Brevet d'assistant animateur technicien

**BEES 1** (niv. IV)

Brevet d'Etat d'éducateur sportif

**BEES 2** (niv. II)

Brevet d'Etat d'éducateur sportif

**BPJEPS** (niv. IV)

Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport

**DEJEPS** (niv. III)

Diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport

**DESJEPS** (niv. II)

Diplôme d'Etat supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport

**BEATEP** (niv. IV)

Brevet d'Etat d'animateur technicien de l'éducation populaire et de la jeunesse

**CQP**

Certificat de qualification professionnelle

## SOURCES ET RESSOURCES

### Données

Base FOROME extraction mars 2016

Base EAPS extraction avril 2016

### Etudes

"Evaluation des mesures d'accompagnement des salariés et des associations sportives dans le cadre du plan de relance des emplois aidés en Martinique - Suivi de cohorte des salariés en CAE et CUI-CAE et suivi des associations sportives employeurs" - Observatoire de la DJSCS Martinique - Mars 2013

"Adéquation emploi/formation dans les accueils collectifs de mineurs en Martinique" - Observatoire de la DJSCS Martinique - Novembre 2013

"Educateurs sportifs et établissement d'APS en Martinique en 2013" - Observatoire de la DJSCS Martinique - Mars 2014

Documents téléchargeables sur  
[www.martinique.drjscs.gouv.fr](http://www.martinique.drjscs.gouv.fr)